



Assemblée Générale du CID Languedoc Pays catalan Gignac – 21/09/2025 Compte rendu

L'Assemblée Générale ordinaire a été convoquée le 19/08/2025 par Serge Cruz, président, qui ouvre la séance à 15h ; le secrétaire Sébastien Barande fait émarger les clubs et décompte les membres (à jour de leur cotisation) présents ou représentés ainsi que les voix.

Présents ou représentés : 19 clubs présents ou représentés sur 36 clubs à jour de leurs cotisations au CID (comptabilisant 36 voix sur 61).

Clubs présents ou représentés : Judo Club du Gard (3), Aïkido Club St Privaden (2), Familles Rurales de Milhaud (2), Aïkido Les Collières (1), Aïkido Club Villeneuvois (2), Aïkido Club Clermontais (1), Kimusubi Aïkido Club Gignac (2), MUC Aïkido (2), Cercle Aïkido Montpelliérain (2), Aïkido Lodévois (2), Aïkido Ryu Tori Bédaricien (2), Lou Recantou de Paulhan (1), Club Aïkido Vendarguois (2), Foyer Rural du Pouget (2), Aïki-Tanren Montpelliér (2), Minami Aïkido 34 (3), Aïkido Club de Montarnaud (1), Aïkido Roussillon (2), Aïkido Club de Caux (2).

Clubs absents : Aïkido Club Shin Bu Wa, Kagura Maï, Les chemins d'Iwama, Association Culturelle, Soleil Rouge Aïkido Club, Foyer Socio-Educatif de Tresques, Kimono 1, Syu do Kan, Aïkidojo Fonsois, Aïkidojo Salindrois, Aïkido, ANSD Aïkido et Systema, Aïkikaï en Cévennes, Aïkido Club Cévenol, Do Aï St Gillois, Aïkiciam, Aïkido Sauvianais, Systema RMA 34, Aïki Limoux.

Le quorum étant atteint (= au moins la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée), l'Assemblée peut valablement délibérer.



1- ADOPTIONS DES DIFFÉRENTS PV DE L'AG DU 06/09/2024

Serge demande si des remarques sont à formuler sur les comptes-rendus des Assemblées Générales du 06/09/2024.

Aucune question ni objection n'étant formulée, les procès-verbaux des d'Assemblées Générales sont mis aux votes.

PV de l'AG extra-ordinaire du 06/09/2024 : **adopté à l'unanimité**

PV de l'AG ordinaire du 06/09/2024 : **adopté à l'unanimité**

PV de l'AG élective du 06/09/2024 : **adopté à l'unanimité**

2 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Serge expose son rapport moral qui a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

Il remercie pour terminer toutes les personnes s'étant particulièrement investies pendant cette saison écoulée au sein du Comité Directeur (notamment Jean-Claude le trésorier), de la Commission Technique (notamment l'ACT Emmanuelle) et des clubs pour que se développent nos différentes activités et notre discipline.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

3 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024/2025 PAR L'ACT

Emmanuelle détaille son rapport qui vous a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale. Le rapport de la Commission Enfants/Jeunes est également présenté.

Un nouveau responsable de la Commission Enfants/Jeunes a été désigné : Sylvain BILLOET (qui participe actuellement au séminaire de la Commission Enfants/Jeunes nationale à Bras).



Objectif : relancer la pratique jeune et soutenir les clubs ayant des sections Enfants/Jeunes notamment pour les déplacements lors des stages.

4 - RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Jean-Claude prend la parole pour présenter son rapport financier (se reporter au document envoyé avec la convocation).

Nos stages sont globalement toujours déficitaires mais ils peuvent être financés par les ristournes versées par la FFAB et par les cotisations Clubs.

Il indique que cette saison, au 31/08/224, un bénéfice de 1 161,73 € a pu être dégagé.

Le livret d'épargne est à 25 618,01€ Le compte bancaire à 1 451,11€

Jean-Claude détaille les plus gros postes (coût des stages, aides à la formation initiale, cadeaux aux enfants lors des stages)

Pour la première fois un Bilan comptable est présenté afin de répondre aux exigences de la Fédération quant à la tenue des comptes au sein des organismes territoriaux.

Le rapport, le compte de résultat et le bilan sont mis aux votes : **adoptés à l'unanimité**

5 - Quitus au trésorier

L'assemblée générale valide la gestion de l'association faite par le président et le trésorier, quitus est donné au trésorier (Ce quitus est l'expression concrète de la confiance que les membres de l'association expriment à ce moment-là envers le trésorier).

6 - Rapports des commissions Médicale et Communication

Ces rapports moral ont été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

► **Commission médicale** : Julien BUZER a participé au stage national en Bretagne. La commission se propose de rédiger des articles santé à destination de la revue fédérale (fiches sur la santé des genoux et l'hydratation réalisées avec Florian BONET).

- Julien se propose de reprendre les formations premiers secours avec pratique massage cardiaque sur mannequin. Il faudrait que les enseignants soient présents au maximum. Ces formations étaient organisées durant les écoles des cadres.

- Il propose également de réaliser une trousse de premier secours "portable" qui serait amenée sur les stages et passages de grades du CID sous la responsabilité d'un membre de la commission santé.

► **Commission Communication** : Guillaume GENEROSO souhaite proposer une communication radiophonique au moins ponctuelle afin de donner un coup de pouce aux clubs du CID.

Avec l'accord des clubs, du Président et du Trésorier, un budget de 3 500€ sera engagé pour ce type de communication. Guillaume doit engager les démarches nécessaires.

7 - Convention Ligue/CID

Les ristournes versées aux ligues doivent faire l'objet d'un convention entre la Fédération et la ligue et d'une convention entre la Ligue et les organismes territoriaux.

Le projet de convention a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

L'AG valide la signature du CID entre la Ligue Occitanie et le CID LPC.

8 - ACTIVITÉS DU CID : CALENDRIER 2025-2026

Le calendrier, présenté lors de la réunion de la commission technique et lors de la réunion du Comité directeur, est repris afin de rappeler les dates et lieux déjà confirmés.

Gérard NICOLAI reste responsable des préparations Grades Dan, Nicolas De ARAUJO sera responsable de l'école des cadres.



Moins de CEN/cadres techniques nationaux ont été invités l'an passé et la saison à venir ; cela permet de programmer un peu plus de stages animés par des binômes de la Commission Technique.

Pour le stage Pratique Hauts Grades de fin avril, Emmanuelle indique avoir contacté le complexe sportif du Taurus qui est disponible (même s'il est payant, la fréquentation habituelle de ce type de stage couvrira les frais sans souci, mais il faut le faire valider à l'AG) ; il a l'avantage d'avoir un très grand dojo, d'être dans un lieu très sympathique au bord de l'étang de Thau, et de proposer de l'hébergement et restauration type CREPS. (à la date du 09/09/2025 le stage est validé au complexe sportif du Taurus).

Comme indiqué lors de la réunion de la dernière Commission Technique cet été, deux nouveautés fédérales sont mises en place en 2025-2026 :

- Stage national École des Cadres, ouvert à partir du 2e kyu et organisé au niveau du territoire d'un interligue (OCC/PACA nous concernant), avec un stage par saison dans chacune d'elle ;

- Stage formation des nouveaux Examinateurs et formation de formateur fin mars au niveau fédéral (Bras + Normandie cette saison), ouverte aux examinateurs déjà en place ; le renouvellement des Examinateurs sera validé via des stages à venir organisés au niveau local avec une équipe agréée fédéralement.

Le calendrier est validé par l'AG.

9 - Montant de la cotisation club

L'AG décide de maintenir la cotisation club à 30 € pour la saison 2025/2026.

Il est rappelé que cette cotisation conditionne certains éléments pour les participations aux stages et pour les passages de grades et reste un élément de volonté d'appartenance à une structure (et aux règles la régissant...).

10 - Montant des entrées stages pour les licenciés FFAB et FFAAA

L'AG décide de maintenir les tarifs suivants pour les clubs à jour de leur cotisation au CID LPC:

- 15 € la journée, 10 € la 1/2 journée
- gratuité pour les mineurs,
- les étudiants sur présentation de leur carte Étudiant,
- les titulaires de la carte enseignants/dirigeants (sauf pour les stages animés par des CEN invités)

Pour les pratiquants de clubs hors fédérations et ceux des clubs non à jour de leur cotisation au CID LPC le tarif sera le suivant : 20 € la journée et 15 € la 1/2 journée.

11 - Montant des frais remboursés par le CID

L'AG décide de maintenir les éléments actuels :

0.50 € par km et 30 € pour les repas.

La note de demande de remboursement est téléchargeable sur le site du CID. (*Rappel remise don déductible impôts.*)

12 - ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce budget prévisionnel a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

Le montant de 2 400 € prévu pour la communication sera réévalué à 3 500 € compte tenu de la décision de l'AG de mettre en place le projet de Guillaume Generoso.

La décision de verser des aides (notamment pour le BF et le CQP) sera prise en tenant compte du degré d'investissement dans les activités du CID du demandeur.

Adopté à l'unanimité



13 - Mandat donné au président pour représenter le CID à la prochaine AG fédérale

L'AG donne ce mandat au Président Serge Cruz

14 - Questions diverses

- Cadeaux aux intervenants, pots d'accueil :

* Cadeaux aux intervenants : si un club souhaite faire un cadeau à un intervenant membre de la commission technique, il le fera à ses frais.
Si le cadeau est destiné à un intervenant CEN, le club contactera le Président (et le trésorier) du CID pour définir le montant à ne pas dépasser.

* Le président informe les membres de l'AG d'une éventuelle réforme territoriale pour la prochaine olympiade (2028). Les CID risquent de disparaître, laissant la ligue seule interlocutrice auprès de la Fédération.

Il les informe aussi de certaines augmentation qui pourraient décidé lors de la prochaine AG fédérale (augmentation de la licences, augmentation de la cotisation fédérale entre autres).

Avant de clôturer l'AG le Président du CID met à l'honneur le Trésorier Jean Claude Saunier en lui remettant la médaille d'honneur fédérale Hikari.

Il le remercie pour son engagement au sein du CID depuis de nombreuses années, pour la qualité de son travail de trésorier, de sa présence régulière aux stages Enfants/Jeunes.



Jean Claude est applaudi par les membres de l'AG.

Personne ne se manifestant sur d'autres points, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 17h
Un pot est offert par le CID.

Le secrétaire de séance
Sébastien Barande

Le président du CID LPC
Serge Cruz